

Évaluation du plan de gestion de la Réserve naturelle des Tre Padule de Suartone (2014-2019)

La réserve naturelle des Tre Padule de Suartone a été créée en décembre 2000. Elle a le statut d'une réserve naturelle de Corse et est gérée par l'Office de l'Environnement de la Corse.

Localisée dans l'extrême sud, à l'Est de la commune de Bonifacio, elle se situe sur un plateau granitique de basse altitude, accidenté de petites dépressions où se trouvent les quatre mares temporaires qui ont justifié sa création. En effet ces mares temporaires hébergent une flore et une faune rares, en particulier la petite fougère aquatique *Pilularia minuta*, découverte ici en 1964. Cette découverte a rendu célèbre le site dans la communauté internationale des botanistes et des écologues.

La superficie totale de la réserve est de 217 ha, 9 a et 57 ca. Une partie (110 ha environ) est privée. Le reste (107 ha environ) a été acheté en 2004 par le Conservatoire du littoral. Les mares temporaires n'occupent que 3,72 ha. Trois mares ont une faible superficie (0,4 ha, 0,38 ha et 0,27 ha). Seule, la quatrième (Padule Maggiore) est plus vaste (2,67 ha).

En 2007, la réserve a été inscrite sur la liste des zones humides d'importance internationale (liste Ramsar) et en 2008 elle a été inscrite sur la liste des Zones Spéciales de Conservation du réseau Natura 2000. La riche biodiversité de ses mares temporaires attire régulièrement les visites de nombreux chercheurs d'Europe et d'Afrique du Nord.

État des connaissances

Bonne connaissance du patrimoine naturel de la réserve naturelle

La structure géologique est actuellement bien connue et apparaît sur la carte géologique au 1:50 000 Sotta-Bonifacio-Santa-Teresa-di-Gallura, en cours de publication. D'autres recherches ont montré que la dépression où se localise la Padule Maggiore avait subi un remplissage par des dépôts volcaniques au cours du Miocène inférieur (20 à 18 millions d'années environ).

La géomorphologie, qui conditionne le paysage, méritera, à l'avenir, une étude plus détaillée, avec une carte spécifique.

La flore, à l'exception des Lichens et des Bryophytes, a été bien prospectée. Les inventaires ont mis en évidence 340 taxons (2 Charophytes, 14 Ptéridophytes, 4 Gymnospermes, 114 Angiospermes Monocotylédones et 206 Angiospermes Dicotylédones).

La végétation, décrite par les méthodes phytosociologiques, comporte un grand nombre de groupements végétaux et a fait l'objet, en 2013, d'une cartographie détaillée à grande échelle.

En ce qui concerne la faune, les inventaires des Vertébrés ont mis en évidence un assez grand nombre de taxons : 4 espèces d'Amphibiens, 8 espèces de Reptiles, de nombreuses espèces d'Oiseaux, certaines ne fréquentant la réserve que lors des migrations et quelques espèces de Mammifères (sanglier, renard et rongeurs en particulier).

Les Invertébrés aquatiques, nombreux, ont été bien prospectés.

Par contre, pour approfondir les connaissances, un recensement des invertébrés terrestres est nécessaire dans un futur proche.

Contexte socio-économique

L'utilisation ancienne du site a surtout été le pacage de chèvres et, dans une moindre mesure, de bovins.

Des modifications du paysage ont été réalisées, dans les années 1965-1970, par des plantations de pins d'Alep (*Pinus halepensis*) et d'acacias (*Acacia pycnantha*).

Plus récemment, de 2000 à 2004, le territoire de la réserve a subi une fréquentation régulière par des promenades en quads, qui suivaient un certain nombre de chemins et de pistes. Aujourd'hui, les traces de leurs impacts (dénudation des bords des chemins, ornières...) sont en voie d'effacement.

Actuellement, la réserve ne subit que des impacts limités, tels la chasse au sanglier et un pacage sporadique de chèvres.

Par contre, les mares temporaires servent régulièrement d'appui pédagogique à deux classes primaires de cycle 3, pour sensibiliser les jeunes élèves à l'environnement et à sa protection. Chaque classe visite les mares deux fois par an, quand elles sont sèches et quand elles sont en eau. La classe

est guidée par un agent de l'Office de l'Environnement de la Corse. L'impact sur le milieu de ces actions pédagogiques paraît négligeable.

La réserve est aussi régulièrement visitée par des scientifiques ou des étudiants.

Le nombre de visiteurs, bien qu'encore faible, augmente chaque année.

Évaluation du patrimoine naturel

Espèces végétales

Sur les 340 espèces recensées, 21 sont endémiques, 18 sont protégées au niveau national et 3 au niveau régional.

Les Ptéridophytes présentent 4 espèces protégées : *Isoëtes duriei*, *Isoëtes histrix*, *Isoëtes velata*, *Pilularia minuta*.

D'un point de vue biogéographique, la réserve correspond à la limite sud de l'aire de répartition de *Littorella uniflora* (plantaginacée rare et protégée) et est proche de la limite nord de l'aire de répartition d'*Ambrosina bassii* (aracée protégée).

La famille des Orchidaceae, avec 10 espèces à forte valeur patrimoniale, est bien représentée.

Espèces animales

Quatre Amphibiens sont protégés au niveau national (Discoglosse sarde, Crapaud vert, Rainette verte de Sardaigne, Grenouille de Berger),

Huit Reptiles sont protégés au niveau national (Tortue d'Hermann, Hémidactyle verruqueux, Phyllodactyle d'Europe, Algyroïde de Fitzinger, Lézard tyrrhénien, Lézard sicilien, Couleuvre verte et jaune, Couleuvre à collier).

Beaucoup d'oiseaux observés dans la réserve sont, eux aussi, protégés.

Habitats

Six types de milieux, déclinables en neuf habitats élémentaires, dont un prioritaire* au niveau européen, sont présents dans la réserve (dénomination d'après le Cahier des Habitats Natura 2000) :

1. Habitats d'eau douce - Eaux dormantes - Mares temporaires méditerranéennes*.
2. Fourrés sclérophylles - Matorrals arborescents méditerranéens.
3. Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embroussaillage.
4. Prairies humides semi-naturelles à hautes herbes.
5. Forêts sclérophylles méditerranéennes.
6. Rochers.

Objectifs de gestion à long terme et perspectives

Les objectifs du plan de gestion sont les suivants.

1. Favoriser les acquisitions des parcelles privées par le Conservatoire du littoral.
2. S'assurer du respect de la réglementation.
3. Connaître l'évolution des mares et des divers milieux (par des suivis).
4. Assurer les suivis des plantes rares.
5. Développer les suivis des populations animales les plus caractéristiques.
6. Evaluer et éventuellement contrôler la dynamique des plantes envahissantes et des essences exogènes.
7. Contrôler les populations de sangliers (par le maintien de la chasse).
8. Restaurer le pourtour de la Padule Maggiore.
9. Fermer et cicatrifier les 4,4 km de pistes secondaires.
10. Restaurer le patrimoine bâti.
11. Inventaires et études complémentaires, nécessaires à l'amélioration des connaissances.
12. Favoriser la recherche scientifique dans la réserve.
13. Aménager et entretenir le site.
14. Développer une pédagogie active.
15. Accueillir les visiteurs et les sensibiliser grâce à des itinéraires de découvertes.
16. Sensibiliser le public et plus particulièrement la population locale et les usagers aux enjeux de la réserve naturelle.
17. Renforcer le rôle de la réserve comme site d'importance internationale au titre de la convention de Ramsar.
18. Participer activement aux actions du GECT-PMIBB.

19. Poursuivre l'implication de la réserve dans les différents réseaux de protection de la nature, aussi bien au niveau régional que national.

20. Assurer et optimiser le fonctionnement de la structure de gestion de la réserve.

Tous les objectifs proposés par le plan de gestion respectent les orientations et les remarques formulées par le Comité consultatif en 2012.

Le gestionnaire a détaillé les opérations pour réaliser tous ces objectifs.

Par exemple, dans le cas de l'objectif 3 (« Connaître l'évolution des mares et des divers milieux, par des suivis »), quatorze opérations précises sont proposées :

- . Enregistrer et compiler les variations climatologiques.
 - . Mesurer régulièrement les niveaux des eaux de surface sur les mares.
 - . Mesurer régulièrement les niveaux des eaux souterraines sur la Padule Maggiore.
 - . Mesurer quelques paramètres physico-chimiques sur les mares, les eaux souterraines et les ruisseaux temporaires (sels nutritifs, micropolluants...).
 - . Suivre la dynamique de l'espèce envahissante *Dittrichia viscosa* sur chaque mare (suivi par des photos, carrés fixes, relevés le long de transects permanents).
 - . Réaliser un diagnostic sur la dynamique des populations de pin d'Alep.
 - . Surveiller la dynamique des plantes exotiques (acacias, pins, figuier de Barbarie) par des cartographies précises.
 - . Assurer une veille pour l'espèce exotique invasive *Cotula coronopifolia*, dont quelques pieds ont récemment été observés sur les bords de la Padule Maggiore.
 - . Suivre l'évolution générale du site, notamment les maquis, les plantations et les zones incendiées, par analyse des photos aériennes tous les 5 ans.
 - . Réaliser une cartographie dynamique de la végétation de tout le site.
 - . Etudier la dynamique de la végétation des mares, liée à l'absence de bétail et à l'impact des sangliers.
 - . Etudier les vitesses d'embroussaillage des pelouses des *Tuberarietea guttatae*.
 - . Etudier les facteurs écologiques influençant la dynamique des séries de végétation.
 - . Installer un système de mesure automatique des eaux souterraines de la Padule Maggiore.
- Il sera facile, à l'avenir, de vérifier si ces quatorze opérations ont été réalisées soit en totalité, soit partiellement.

Conclusions

En conclusion, le rapporteur félicite le gestionnaire de la réserve naturelle pour les descriptions détaillées, la richesse, la qualité, la rigueur et l'objectivité du document produit.

Il souligne le désir de concertation avec les divers partenaires, dont les propriétaires des parcelles privées.

Le rapporteur propose au Comité consultatif de donner un avis très favorable au plan de gestion 2014-2019 de la réserve naturelle des Tre Padule de Suartone.

Guilhan PARADIS, membre du CSRPN
Rapporteur

Ajaccio, le 23 janvier 2014